

Mars 2012



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST

### Vingtième Session

Rabat, Maroc 14 – 16 Mars 2012

## PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA SIXIÈME SESSION DU SOUS-COMITÉ SCIENTIFIQUE

### RÉSUMÉ

*Ce document est le rapport final adopté par le Sous-Comité Scientifique du Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) à sa sixième session tenue à Acra, Ghana, du 7 au 9 septembre 2011. Les résultats des discussions sur les points suivants sont présentés : rapports des deux groupes de travail sur les petits pélagiques et les démersaux respectivement ; les questions d'aménagement des ressources dans la région COPACE ; validation des inventaires des ressources et pêcheries disponibles dans FIRMS (Système de suivi des ressources halieutiques) pour une publication FIRMS ; état d'avancement de la mise en œuvre de l'Approche écosystémique dans la pêche (AEP) dans la région COPACE ; base de données COPACE sur les captures – Tendances, Rapportage et proposition de révision des Divisions statistiques du COPACE ; état d'avancement du Projet FishCode/STF en appui à la collecte des données de pêche dans la région ; rapport du travail des autres projets/programmes dans la région COPACE et des institutions de recherche ou groupes scientifiques dans les pays membres du COPACE ; état des ressources et futur programme de travail dans la région.*

## **I. OUVERTURE DE LA SESSION**

1. La sixième session du Sous-comité scientifique (SCS) du Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre-Est s'est tenue dans la salle de conférence du Bureau Régional pour l'Afrique de la FAO à Accra au Ghana, du 7 au 9 septembre 2011.

2. La session a été présidée par M. Eduardo Balguerías de l'Espagne. Au total, 28 délégués des 15 pays membres du COPACE et des représentants de l'Agence de coopération Suédoise pour le Développement International (ASDI), de l'Agence de Gestion et de Coopération entre le Sénégal et la Guinée-Bissau (AGC), de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSR), de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), du Projet Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (CCLME), du Département des Pêches et de l'Aquaculture de la FAO, du Bureau Régional pour l'Afrique de la FAO ont pris part respectivement aux travaux de la session. La liste des participants est jointe en annexe B de ce rapport.

3. M. Balguerías a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié la FAO pour son appui régulier au Sous-comité scientifique du COPACE. Il a également prié les participants de passer en revue les activités réalisées et de procéder à l'élection du président et du vice-président du Sous-comité scientifique comme prévu.

4. La session a été ouverte par M. Musa Saihou Mbenga, Représentant régional adjoint pour l'Afrique, Coordonnateur Sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et Représentant de la FAO au Ghana, au nom de Mme Maria Helena Semedo, Sous-directeur général et Représentant régional pour l'Afrique de la FAO. Dans son intervention, il a été rappelé aux participants l'origine du Sous-comité scientifique et son rôle qui est de fournir des avis scientifiques pour guider les activités des différentes parties prenantes dans le secteur des pêches des pays membres respectifs en vue d'améliorer la sécurité alimentaire pour les populations en croissance.

5. Le Représentant régional pour l'Afrique de la FAO a confirmé l'engagement de la FAO à continuer à appuyer les initiatives des pays membres en matière de sécurité alimentaire qui contribueront à soutenir les moyens d'existence des populations dans la région et dans la zone COPACE en particulier. Mme Semedo est convaincue que les conclusions et recommandations de ce Sous-comité scientifique contribueront aux efforts déployés par la FAO pour aider ses pays membres à prendre des décisions en connaissance de cause sur la préservation, la gestion et le développement des ressources halieutiques dans les riches zones de pêche de la région du COPACE.

## **II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ARRANGEMENTS POUR LA SESSION**

6. Le Sous-comité a adopté l'ordre du jour, qui figure en annexe A.

7. La liste des documents soumis à la session est jointe en annexe C.

## **III. PRINCIPAUX RÉSULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL**

### **A) GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PETITS PÉLAGIQUES – COPACE NORD**

8. Les résultats du groupe de travail depuis la dernière session du Sous-comité en 2007 ont été présentés dans le document COPACE/SCSVI/2011/2a. Les réunions suivantes ont été tenues pendant cette période : huitième réunion, Saly, Sénégal, du 6 au 15 mai 2008 ; neuvième réunion, Nouakchott, Mauritanie, du 21 au 30 avril 2009 ; dixième réunion, Gambie, du 18 au 22 mai 2010 ; et onzième

réunion, Casablanca, Maroc, du 24 au 28 mai 2011. La présentation a porté principalement sur les résultats de la dernière réunion de 2011, indiquant pour chacune des espèces évaluées l'état des stocks et les recommandations concernant l'aménagement et les recherches futures.

9. Le stock de la sardine (*Sardina pilchardus*) dans la zone A + B est de nouveau considéré comme surexploité. Le Groupe de travail maintient donc les recommandations des trois années précédentes, à savoir que les prises ne devraient pas dépasser 400 000 tonnes. La sardine dans la zone C n'est pas pleinement exploitée. Toutefois, la structure et l'abondance du stock devraient être suivies de près par des méthodes indépendantes de la pêche, et des précautions devraient être prises pour la gestion de la sardine dans cette zone.

10. Le Groupe de travail continue d'être préoccupé par l'état du stock de sardinelle ronde (*Sardinella aurita*) qui est en surexploitation. Il a réitéré les recommandations visant à réduire l'effort de pêche sur ces stocks de sardinelle.

11. Le chinchard Atlantique (*Trachurus trachurus*) et le chinchard de Cunene (*Trachurus trecae*) restent dans un état de surexploitation et le Groupe de travail recommande de réduire les captures et l'effort de pêche afin d'assurer un niveau de capture durable de ces stocks.

12. Le maquereau (*Scomber japonicus*) et l'anchois (*Engraulis encrasicolus*) sont tous les deux considérés comme pleinement exploités. Dans le cas de l'anchois, le Groupe de travail recommande que l'effort ne dépasse pas le niveau actuel alors que pour le maquereau il a été recommandé que les prises ne dépassent pas 200 000 tonnes.

13. Les résultats de l'évaluation de bonga (*Ethmalosa fimbriata*) ont montré que ce stock n'est pas pleinement exploité. Il a été recommandé d'adopter des mesures de précaution et de ne pas augmenter l'effort de pêche en 2011.

14. Les résumés des évaluations et des recommandations relatives à la gestion pour chaque stock sont indiqués en annexe D.

15. Au cours des discussions sur les activités du Groupe de travail, des préoccupations ont été soulevées en ce qui concerne la lecture d'âge des poissons pélagiques et les recommandations du groupe de travail sur la planification des campagnes acoustiques. Il a été évoqué l'absence d'initiatives régionales sur les lectures d'âge au cours des dernières années, hormis les travaux des scientifiques russes. Les différentes recommandations formulées par les groupes de planification des campagnes acoustiques ont été examinées en soulignant la nécessité de poursuivre les séries d'indices d'abondance acoustiques qui ont débuté avec le N/R Dr. Fridtjof Nansen. A cet égard, les campagnes acoustiques devraient être menées avec des navires nationaux. Les contraintes liées à l'interruption des campagnes nationales au cours des années récentes dans la zone Sénégal et Gambie par le N/R Itaf Deme du Sénégal devraient être levées.

16. Le sous-comité a soulevé diverses questions concernant la disponibilité des figures dans le résumé du rapport qui a été distribué, et la nécessité d'arriver à la mise en place des mécanismes de gestion concertée sur ces stocks pélagiques notamment avec l'aide de projets comme le CCLME, le projet sur les petits pélagiques de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) et le projet EAF-Nansen.

17. L'importance pour la recherche d'assurer une meilleure identification des espèces de maquereaux a été réaffirmée même lorsqu'il s'avère très difficile en raison des similarités entre le chinchard Atlantique et le chinchard de Cunene.

18. Il a été reconnu l'existence de compétences en matière acoustique aussi bien au Maroc qu'au Sénégal mais qu'il convient d'améliorer les capacités sur ce sujet dans les autres pays. A cet égard, le sous-comité a été informé d'un cours de formation prévu en matière de campagnes acoustiques par les projets EAF Nansen et CCLME.

## B) GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PETITS PÉLAGIQUES – COPACE SUD

19. L'état des ressources des petits pélagiques dans le sud de la région du COPACE, allant de la Guinée Bissau à l'Angola, sur la base des résultats du Groupe de travail tenu à Accra, Ghana, du 19 au 28 octobre 2009, a été présenté dans le document COPACE/SCSVI/2011/2b.

20. Des séries de données sur les prises et l'effort (1990-2008) ont été utilisés dans les évaluations sur la base du modèle de production dynamique de Shaefer pour les sardinelles (*Sardinella aurita* et *Sardinella maderensis*), le bonga (*Ethmalosa fimbriata*), l'anchois (*Engraulis encrasicolus*) et les ressources de carangidés dans la région. Le Groupe de travail a eu également accès aux données des pêches indépendantes issues des campagnes menées par le N/R Dr. Fridtjof Nansen. Les méthodes basées sur la longueur ont été appliquées dans certains cas, selon les informations disponibles à ce sujet.

21. Les résultats de l'évaluation ont montré que parmi les seize stocks analysés, le stock de sardinelle ronde (*Sardinella aurita*) de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin a été considéré comme surexploité. Cinq autres stocks y compris la sardinelle plate (*Sardinella maderensis*) – le stock ouest de sardinelle (*Sardinella spp.*) – le stock nord, et les stocks nord et sud de bonga (*Ethmalosa fimbriata*) – ont été considérés comme étant pleinement exploités. Un des stocks, *Sardinella spp.*, du Gabon, du Congo, de la République Démocratique du Congo (RDC) et de l'Angola se trouve être modérément exploité. Aucune analyse n'a été faite sur neuf autres stocks, mais des recommandations en matière de gestion ont été formulées sur la base des informations disponibles sur la tendance des captures ou des résultats de campagnes.

22. Les questions ayant trait aux insuffisances ou au manque de données pour l'évaluation des stocks et aux incohérences au niveau du rapportage de telles données ont été soulevées. A cet effet, les pays membres au sein de la région du COPACE ont été encouragés à améliorer leurs systèmes de collecte de données pour les évaluations et les recherches futures. Néanmoins, le Groupe de travail a noté que concernant certaines espèces/certains stocks les lacunes relevées dans les données relatives aux captures et à l'effort de pêche observées étaient liées au fait que ces espèces étaient d'une importance moindre pour les pays concernés. Il a été ainsi recommandé d'examiner attentivement les espèces/stocks qui ont été retenus lors de la première réunion du Groupe de travail en 2006 afin de mieux cibler les prochaines évaluations. De plus, le Groupe de travail a recommandé qu'en cas d'effort excessif observé, de réduire l'effort de pêche visant l'espèce concernée. Le Groupe de travail a recommandé de ne pas augmenter les captures au delà d'un niveau adopté pour les stocks pleinement et modérément exploités. Une approche de précaution devrait être appliquée lorsqu'il existe des incertitudes concernant n'importe quelle évaluation sur les stocks.

23. Les résumés des évaluations et des recommandations relatives à la gestion pour chaque stock sont fournis dans les tableaux figurant en annexe D.

24. En termes de recommandations générales relatives aux futurs domaines prioritaires de recherche les points suivants ont été notés:

- Mettre l'accent sur la recherche halieutique dans toutes les régions. Les programmes de collecte de données devraient être améliorés et des efforts devraient être déployés pour collecter des données sur les espèces de base pour les pêcheries artisanales et industrielles.
- Intensifier l'échantillonnage biologique afin de fournir une meilleure estimation de la croissance et de la mortalité des espèces.
- Améliorer l'identification des espèces, en particulier pour les Carangidés et les sardinelles.

- Poursuivre les campagnes menées par le programme Nansen afin d'obtenir des données indépendantes sur les pêcheries et des estimations de biomasse, mener des campagnes dans les eaux peu profondes (moins de 15 m de profondeur) en ayant recours à des méthodes appropriées et améliorer la compréhension des interactions entre les ressources marines et l'environnement.
- Initier l'échantillonnage des captures et des rejets à bord des navires pêchant le chinchard afin d'aborder la problématique de sous-déclaration des captures, en particulier pour les juvéniles.

### C) GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ESPÈCES DÉMERSALES – COPACE NORD

25. L'état des stocks démersaux dans la région nord a été présenté dans le document COPACE/SCSVI/2011/3a. L'objectif principal de ce Groupe de travail est de contribuer à l'évaluation de l'état des stocks afin d'assurer une exploitation rationnelle et durable des ressources des pays membres du COPACE. Le modèle dynamique de Schaefer, l'analyse de cohortes basée sur les fréquences de tailles (LCA) et le modèle de rendements par recrue ont été utilisés pour l'évaluation de l'état actuel des stocks ainsi que pour des projections à court et à moyen termes. Au total, 25 stocks ont été analysés.

26. Les captures totales de ressources démersales analysées par le Groupe de travail ont atteint une quantité de 178 000 tonnes en 2008. Elles tendent généralement à diminuer depuis 1999. Le groupe d'espèces le plus important dans la région est le groupe des céphalopodes, notamment le poulpe (*Octopus vulgaris*) qui représente en moyenne 47% des captures totales des ressources démersales durant la période analysée.

27. La majorité des espèces démersales montrent une tendance à la baisse au cours des dernières années. Parmi les stocks évalués, celui du thiof ou mérrou blanc (*Epinephelus aeneus*) de la Mauritanie, de la Gambie et du Sénégal est toujours dans une situation grave de surexploitation. Douze autres stocks, incluant le merlu blanc (*Merluccius merluccius*) au Maroc, le pageot acarne (*Pagellus acarne*) au Maroc, le pagre à points bleus (*Pagrus caeruleostictus*) en Mauritanie et au Sénégal, le mérrou blanc (*Epinephelus Aeneus*) en Mauritanie, la crevette rose du large (*Parapenaeus longirostris*) au Maroc, la crevette rose du sud (*Penaeus notialis*) en Mauritanie et au Sénégal-Gambie, le poulpe (*Octopus vulgaris*) à Dakhla, à Cap Blanc et au Sénégal-Gambie, la seiche (*Sepia* spp.) à Dakhla, à Cap Blanc et au Sénégal-Gambie, ont été évalués comme étant surexploités.

28. Trois stocks (*Merluccius* spp. en Mauritanie et au Sénégal-Gambie et *Parapenaeus longirostris* en Mauritanie) semblent ne pas être pleinement exploités. Pour huit stocks (*Pagellus bellottii* en Mauritanie et au Sénégal-Gambie; *Pagellus* spp. au Maroc; *Dentex macrophtalmus* au Maroc, en Mauritanie et au Sénégal-Gambie; *Sparus* spp. au Maroc; *Arius* spp. au Sénégal-Gambie; *Pseudolithus* spp au Sénégal-Gambie et *Plectorhinchus mediterraneus* au Maroc), les résultats obtenus par les modèles à partir des données disponibles étaient non concluants mais d'autres informations issues des pêcheries et des campagnes scientifiques en mer indiquent que beaucoup d'entre eux sont pleinement exploités. Pour un stock (*Loligo vulgaris*), aucun statut n'a été assigné.

29. Le Groupe de travail a recommandé de réduire l'effort de pêche de 2008 pour toutes les espèces surexploitées. Pour les stocks qui ne sont pas pleinement exploités et pour les stocks pour lesquels des résultats fiables ne peuvent pas être obtenus, l'effort de pêche ne doit pas dépasser son niveau actuel.

30. Les résumés des évaluations et des recommandations relatives à la gestion pour chaque stock sont donnés dans les tableaux figurant en annexe D.

31. En termes de recommandations générales relatives aux futurs domaines prioritaires de recherche les points suivants ont été notés :

- Sensibiliser les gestionnaires et les politiciens sur l'état préoccupant des stocks démersaux dans leurs pays afin qu'ils appliquent les recommandations formulées par le Groupe de travail.
- Préparer toutes les bases de données nécessaires aux évaluations afin qu'elles soient envoyées à tous les participants, à la FAO et au président du Groupe de travail au minimum un mois avant le début des travaux du Groupe de travail.
- Présenter à temps au Groupe de travail toutes les données disponibles dans les pays (c'est-à-dire captures, effort de pêche correspondant, indices d'abondance, composition en taille et en âge des captures).
- Améliorer le système de collecte des données par une meilleure identification des espèces et de l'origine des captures.
- Étudier les effets des facteurs environnementaux sur l'abondance des espèces démersales.
- Réaliser des campagnes scientifiques nationales et régionales régulières qui couvrent toute la distribution des stocks dans le but d'obtenir des indices d'abondance plus fiables pour chaque stock.
- Effectuer une inter-calibration des chaluts des différents navires de recherche du Maroc, de la Mauritanie et du Sénégal.
- Organiser urgemment des séminaires régionaux thématiques ou des groupes d'étude entre les membres de ce Groupe de travail (stocks partagés, effets environnementaux, biologie, identification des stocks, etc.).
- Organiser un cours de formation sur les méthodes d'évaluation des stocks adaptées aux espèces à vie courte.

32. Le Sous-comité a insisté sur la nécessité d'introduire les tendances des indices d'abondance des campagnes scientifiques, des captures et des CPUE des navires commerciaux dans les présentations et dans les rapports présentés au sous-comité scientifique.

#### **D) GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ESPÈCES DÉMERSALES – COPACE SUD**

33. L'état des stocks démersaux dans la région sud du COPACE a été présenté dans le document COPACE/SCSVI/2011/3b sur la base des résultats de la deuxième réunion du Groupe de travail, tenue à Freetown, Sierra Leone, du 9 au 18 octobre 2008.

34. L'objectif général du Groupe de travail est de contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources dans la zone sud de l'Atlantique Centre-Est par l'évaluation de l'état des stocks et des pêcheries afin d'assurer une utilisation durable de ces ressources pour les bénéficiaires des pays côtiers.

35. Des scientifiques provenant de divers pays (Angola, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Espagne, Gabon, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Príncipe, Sierra Leone, Togo) et de la FAO ont participé à ce Groupe de travail. Au total trente stocks ont été analysés. Le Groupe de travail a été divisé en cinq sous-groupes: i) poissons démersaux Sud 1; ii) poissons démersaux Sud 2; iii) poissons démersaux Sud 3; iv) crevettes Sud et v) céphalopodes Sud.

36. Le Groupe de travail a utilisé le modèle dynamique de production de Schaefer pour toutes les évaluations effectuées, en raison de l'absence des données sur la structure de taille ou d'âge des captures ainsi que d'autres paramètres biologiques et de populations nécessaires (fréquences de taille, taille et poids individuels, sexe, maturité, etc.). Dans le cas où les stocks n'ont pu être évalués en raison de données limitées, le Groupe de travail a émis des recommandations sur la base des évaluations et des tendances précédentes tirées des données disponibles. Les conseils relatifs à la gestion des stocks ont été donnés en fonction des points de référence convenus  $F_{0.1}$ ,  $F_{MSY}$ ,  $B_{0.1}$ ,  $B_{MSY}$ .

Des incertitudes subsistent quant aux évaluations effectuées, en raison principalement de lacunes dans certaines données fournies.

37. Trois stocks sont considérés comme étant pleinement exploités, à savoir les Sparidae (en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia) et la crevette rose du sud (*Penaeus notialis*) (au Gabon et au Liberia).

38. Quatorze stocks sont considérés comme étant surexploités. Il s'agit de: *Pomadasys* spp. en Guinée, en Sierra Leone, au Liberia, au Gabon, au Congo, en République Démocratique du Congo; *Galeoides dedactylus* en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo, au Bénin, au Gabon, au Congo, en République Démocratique du Congo, en Angola; *Dentex* spp. en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo, au Bénin; *Pagellus bellotti* en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo, au Bénin; *Pseudolithus* spp au Gabon, au Congo, en République Démocratique du Congo; *Cynoglossus* spp. au Gabon, au Congo, en République Démocratique du Congo; *Brachydeuterus* au Congo et en Angola; *Arius* spp. au Gabon; *Penaeus notialis* en Guinée et *Sepia* spp. au Ghana.

39. Seuls deux stocks sont considérés comme étant modérément exploités: *Pseudolithus* spp. en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia et *Penaeus notialis* au Ghana.

40. Le Groupe de travail a recommandé que l'effort de pêche soit réduit pour les stocks surexploités ou qu'il ne soit pas augmenté pour les autres stocks, afin d'éviter l'épuisement des ressources. Dans la mesure du possible, des recommandations sur les niveaux de capture ont également été formulées pour chaque stock. Etant donné que les pêcheries de la région, sont pour la plupart multi-spécifiques, une réduction globale de l'effort de pêche s'avère nécessaire.

41. Les résumés des évaluations et des recommandations relatives à la gestion sont donnés dans les tableaux figurant en annexe D.

42. Quelques unes des principales recommandations relatives aux domaines d'intervention qui requièrent une attention particulière sont résumées ci-dessous :

- Intensifier les échantillonnages pour déterminer les fréquences de taille et la composition par espèce des captures y compris pour les prises accessoires dans les principales pêcheries et présenter les informations à la prochaine réunion du Groupe de travail. La priorité devrait être accordée aux espèces principales de façon à obtenir un catalogue complet des paramètres biologiques de base nécessaires pour une évaluation appropriée.
- Poursuivre l'élaboration des indices d'abondance sur les pêcheries commerciales (CPUE).
- Poursuivre et renforcer la collecte de données provenant des pêcheries artisanales y compris l'effort de pêche et les prises par espèce et par engin.

43. Au cours des discussions qui ont suivi les présentations, la question du format des résumés des rapports d'évaluations des groupes de travail a été soulevée. Certains délégués ont estimé que ces résumés devraient être développés pour inclure des tableaux et des figures sur les évaluations afin de faciliter l'examen et les discussions des évaluations fournies. En réponse, il a été signalé qu'en principe tous les détails sur les évaluations figurent dans les rapports complets des Groupes de travail et que les deux documents réunis devraient fournir suffisamment d'informations aux délégués. L'importance de mettre les rapports des groupes de travail à la disposition des délégués avant les réunions du Sous-comité scientifique a été soulignée à cet égard. Néanmoins, les membres du Sous-comité scientifique ont accepté de revoir le format des résumés des rapports et de proposer un nouveau format avant la prochaine réunion du sous-comité scientifique. En même temps les procédures de publication des rapports des Groupes de travail seront révisées en vue d'écourter la période de publication.

#### **IV. FORMULATION DES CONSEILS SUR LES MESURES D'AMÉNAGEMENT DANS LE RÉGION DU COPACE**

44. Le Sous-comité scientifique a approuvé les rapports des Groupes de travail (COPACE/SCSVI/2011/2a, COPACE/SCSVI/2011/2b, COPACE/SCSVI/2011/3a et COPACE/SCSVI/2011/3b) qui seront présentés au Comité (COPACE). Un résumé des recommandations est joint en annexe D.

#### **V. INVENTAIRES DES RESSOURCES ET PÊCHERIES DISPONIBLES DANS FIRMS POUR LA RÉGION DU COPACE – VALIDATION POUR PUBLICATION PAR FIRMS**

45. Le Système de suivi des ressources halieutiques (FIRMS) est un partenariat dans le domaine de l'information visant à diffuser des informations crédibles sur l'état des ressources, des pêcheries et sur leur gestion. Le COPACE a accepté, par le biais de son Sous-comité scientifique, de fournir des informations relatives aux évaluations des ressources régionales du COPACE dans le cadre de sa procédure de routine. Concernant les pêches, le Sous-comité scientifique, lors de sa cinquième session, a demandé aux représentants nationaux de procéder à la validation des inventaires des pêcheries.

46. Un aperçu du processus a été présenté dans le document COPACE/SCSVI/2011/4. Quinze pays ont participé à un atelier organisé par le COPACE et FIRMS à Accra, en décembre 2009. Cette rencontre a permis le renforcement des capacités, l'amélioration des directives relatives à l'inventaire global et des accords sur les conventions partagées au plan régional. L'inventaire des ressources marines, qui comprend actuellement 227 unités, a été mis à jour sur la base des trois rapports récents des Groupes de travail COPACE sur l'évaluation, et des rapports sur l'état des inventaires publiés sous forme de fiches d'information dans FIRMS. Une telle mise à jour prend en compte les modifications effectuées dans la définition des unités de stocks/ressources comme convenu par les groupes de travail COPACE sur l'évaluation. L'inventaire des pêches comprend aujourd'hui environ 440 unités de pêcheries et le Secrétariat de FIRMS a présenté une cartographie régionale portant sur la classification des statuts de validation par pays selon les 4 classes indiquées ci-dessous.

47. L'atelier COPACE/FIRMS a procédé ensuite à un tour de table pour recueillir les avis des représentants nationaux sur ce statut de validation. A la suite des interventions du Secrétariat de FIRMS et des représentants nationaux au cours du tour de table, l'état des lieux de la validation des inventaires des pêches peut se résumer comme suit :

- Neuf pays (Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Gambie, Guinée, Sénégal, Togo, Espagne et Maroc) disposent des inventaires des pêches dans un état quasi finalisé.
- Trois pays (Angola, Bénin et Mauritanie) ont récemment fourni ou vont très bientôt fournir leur version validée.
- Trois pays (Liberia, Ghana, et Nigeria) qui n'ont pris part à l'atelier d'Accra n'ont pas encore répondu, mais se sont engagés à fournir les noms de leurs points focaux pour la validation finale de leurs inventaires.
- Trois pays (Cameroun, Côte d'Ivoire et Sierra Leone) qui n'ont pas participé à l'atelier d'Accra ont exprimé leur intérêt à être formés et à apporter leur contribution par la désignation de points focaux.
- Trois pays (Cap Vert, Guinée Equatoriale et Guinée Bissau), absents, ne sont pas du tout impliqués dans ce programme.

48. Le Sous-comité scientifique a convenu qu'il n'était pas nécessaire d'organiser à court terme un autre atelier visant à renforcer les capacités et que la priorité devrait être accordée à la publication de la première version de l'inventaire. S'agissant des 12 pays les plus avancés, la validation finale

devrait être achevée dans un mois, date à partir de laquelle les inventaires disponibles devraient être publiés. Le renforcement des capacités sera effectué au cas par cas.

49. Les représentants de FIRMS ont soulevé ensuite cinq questions en suspens relatives aux stocks et à l'inventaire des ressources marines, qui ont émergé de l'atelier d'Accra ainsi que d'autres travaux parallèles de FIRMS, qui devaient faire l'objet de discussions et de prise de décisions. Il s'agit: (i) de l'intégration des listes des unités de stocks et de ressources identifiées au plan national dans l'inventaire régional; (ii) de la différenciation des différents niveaux de qualité en fonction des résultats de l'évaluation des stocks; (iii) du propriétaire des données et des rôles des pays, COPACE et les organisations sous-régionales; (iv) du processus de maintenance de l'inventaire; et (v) du développement par FIRMS d'une convention des noms à utiliser en français et en espagnol pour un titre de ressource ou de pêche standard.

50. S'agissant de l'intégration des listes des unités de stocks ou de ressources identifiées au plan national dans l'inventaire régional, le Sous-comité scientifique a décidé que les représentants des pays et/ou le Secrétariat de FIRMS devraient transmettre des propositions pour des unités de stock additionnelles/alternatives (y compris celles recueillies par le biais des fiches inventaires de FIRMS) aux présidents des Groupes de travail COPACE concernés par les évaluations, qui sont chargés d'identifier les unités de ressources/stocks au niveau régional à inclure dans l'inventaire.

51. Concernant la différenciation des différents niveaux de qualité en fonction des résultats de l'évaluation des stocks, le Sous-comité scientifique a suggéré de travailler sur une méthodologie portant sur la qualité des évaluations du COPACE, qui pourrait inclure des éléments comme une variable sociale additionnelle, et une observation quantitative (ex. le degré d'ajustement du modèle aux données) ou qualitative (également de nature subjective).

52. Sur la question de la propriété des données, le Sous-comité scientifique a affirmé que les pays sont responsables du contenu de leur inventaire des pêcheries et sont les propriétaires primaires de leurs inventaires nationaux. Les pays exercent donc un contrôle sur le contenu à publier, dans le contexte du cadre régional du COPACE dont le rôle est d'établir les normes et la cohérence générale au niveau de la région, sous l'égide de FIRMS. Un tel rôle confère au Sous-comité scientifique du COPACE le titre de propriétaire institutionnel de l'inventaire des pêcheries.

53. Pour ce qui est du processus de maintenance de l'inventaire, le Sous-comité scientifique a convenu, qu'en tant que propriétaires principaux, les pays peuvent actualiser le contenu de leur inventaire de façon routinière. En tant que propriétaire institutionnel, le Sous-comité scientifique passera en revue, dans le cadre de sa procédure de routine, des aspects d'intérêt institutionnel tels que l'utilisation, la fréquence de mise à jour, les modifications majeures demandées, la distribution des responsabilités y compris parmi les organismes sous-régionaux, et d'autres problèmes liés aux normes et aux conventions adoptées.

54. Concernant la dénomination en français ou en espagnol des ressources ou des pêcheries, le Sous-comité scientifique a décidé que cette question devrait être soumise à la prochaine réunion du COPACE.

55. Le Sous-comité scientifique a décidé de nommer le président du Sous-comité comme point focal de FIRMS pour la région du COPACE. Il/elle peut déléguer sa responsabilité d'assurer le statut de propriétaire institutionnel de COPACE et de représenter celui-ci, et de tenir informés le Sous-comité scientifique et le Comité de pilotage de FIRMS des développements réciproques.

56. Dans le cadre d'une discussion finale sur les perspectives, les délégués ont exprimé leur satisfaction de la distribution des rôles convenue qui devrait faciliter le mécanisme de mise à jour. Il a été convenu que les mises à jour futures de l'inventaire dépendront de son usage concret, par exemple dans les initiatives relatives à l'Approche éco-systémique des pêches (AEP) ou en tant que produit à diffuser sur les sites web nationaux. Sa cohérence avec les cadres nationaux de collecte de données

faciliterait également les mises à jour. Il a été conclu que les membres du Sous-comité scientifique ont la responsabilité de rendre le travail (système et outil) utile à tous.

## **VI. PROGRÈS ACCOMPLIS RELATIFS À LA MISE EN OEUVRE DE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DES PÊCHES DANS LA RÉGION DU COPACE**

57. À la 19<sup>ème</sup> réunion du COPACE il a été convenu que les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Approche éco-systémique des pêches (AEP) seraient retransmis au COPACE par le biais du Sous-comité scientifique. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'AEP dans l'Océan Atlantique Centre-Est (région du COPACE), sont donc présentés dans le document COPACE/SCSVI/2011/5.

58. En Afrique, l'outil principal par lequel les pays de la région peuvent bénéficier de l'appui de la FAO pour la mise en œuvre d'une approche éco-systémique dans le domaine de la gestion des pêches est le projet EAF-Nansen. À travers ce projet diverses activités portant sur le renforcement des capacités en matière d'approche éco-systémique, de planification et de mise en œuvre de mesures de gestion, et en termes des campagnes éco-systémiques et d'évaluations ont été proposées et initiées au cours des dernières années dans la région du COPACE. De plus, quelques activités ont été initiées au cours de l'année dernière en collaboration avec le projet Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (CCLME).

59. S'agissant de la sensibilisation relative à l'AEP et du renforcement des capacités, la collaboration avec le Département de l'Océanographie et des Pêches et l'Ecole de Recherche et d'Etudes Universitaires, deux instituts de l'Université du Ghana à Legon, destinée à organiser le premier cours sur l'approche éco-systémique qui s'est tenu du 12 au 30 avril 2010, a été notée. Les participants étaient composés d'experts en ressources halieutiques, de responsables du secteur des pêches, de professeurs d'universités et de représentants de la communauté des défenseurs de l'environnement. Le cours a permis à de nombreux scientifiques et gestionnaires du secteur de la pêche de la zone du projet en Afrique de se familiariser avec le concept et les pratiques de l'approche éco-systémique des pêches. En associant les professeurs d'universités locales on espère faciliter l'intégration de l'approche éco-systémique dans les formations universitaires appropriées en halieutique. Un cours similaire pour les pays francophones aura lieu à l'Université d'Agadir au Maroc du 12 au 30 septembre 2011. De plus, le rôle et les responsabilités des Groupes de réflexion nationaux et régionaux sur l'AEP ont été décrits et expliqués, y compris leurs rôles respectifs dans le renforcement des capacités, les leçons à tirer et la mise en œuvre des projets.

60. Une étude sur l'application de l'approche éco-systémique des pêches dans les juridictions nationales a été complétée. En 2011, le Liberia et la Sierra Leone ont été inclus dans l'étude, les deux pays étant dans un processus d'élaboration de nouvelles politiques et législations des pêches. Le document amélioré portant sur «Légiférer pour une approche éco-systémique des pêches» est en cours de publication en anglais et en français.

61. Des efforts importants ont été déployés pour faciliter les processus afin de développer des plans de gestion des pêches révisés intégrant des considérations relatives à l'approche éco-systémique des pêches. Les notes conceptuelles de projet de dix (10) pays ont été formulées et ont servi de base à l'élaboration des documents de projet. Au vu de l'axe d'orientation des projets proposés et de la distribution géographique, les dix pays ont été divisés en quatre groupes, dont trois se trouvent dans la zone du COPACE. Ces pays exécutent ces petits projets de la façon suivante:

- La Sierra Leone et le Liberia sont en train de développer un plan d'aménagement pour leurs pêcheries artisanales respectives;
- Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo travaillent ensemble pour présenter un plan d'aménagement et de suivi pour la pêche à la senne de plage dans les quatre pays;

- Le Cameroun, le Gabon et le Nigeria préparent un cadre d'aménagement pour la pêche industrielle de la crevette dans les zones côtières de l'Afrique moyenne (du Centre). Le Nigeria n'a été inclus que récemment dans le groupe mettant en œuvre ce petit projet.

62. Les activités entreprises dans le cadre de ces petits projets comprennent la préparation d'un rapport de référence à discuter et à approuver par les administrateurs et parties prenantes du secteur de la pêche, l'identification et la hiérarchisation des problématiques, l'examen des options de gestion et des interventions appropriées sous la direction du Groupe de réflexion national sur l'AEP ainsi que l'examen des mesures législatives et réglementaires relatives aux pêches afin de proposer des modifications visant à inclure les considérations liées à l'AEP. Il est demandé à chaque pays de partager ses expériences avec les autres pays de la sous-région par le biais de l'organisme régional ou les organismes régionaux des pêches compétent(s).

63. Un projet régional de démonstration sur le développement d'un plan de gestion pour les espèces de petits pélagiques partagées est en cours de réalisation dans la région du Courant des Canaries. Ce projet combine les efforts déployés par la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP), le Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries et le Projet EAF-Nansen afin de veiller au développement durable de ces importantes ressources, et s'appuie sur les informations scientifiques issues du groupe de travail de la FAO sur l'évaluation des petites espèces pélagiques au large de l'Afrique nord-occidentale.

64. Les campagnes scientifiques réalisées durant la période 2009-2011 par le N/R Dr Fridtjof Nansen ont été décrites, en notant qu'en 2009 et 2010, la plupart des activités étaient consacrées à la partie sud de la région du COPACE. En 2011, une campagne éco-systémique a été réalisée dans les eaux du Cap Vert ainsi qu'une campagne sur les ressources et l'environnement dans la zone de développement conjointe Nigeria/Sao Tomé-et-Principe, une campagne sur les ressources de petits pélagiques de la zone Guinée-Sénégal et une campagne régionale sur les ressources de petits pélagiques en Angola et Namibie. Une campagne régionale éco-systémique dans la zone allant de la Guinée au Maroc sera conduite d'octobre à décembre 2011. Toutes les campagnes ont été réalisées en collaboration et avec le cofinancement des partenaires tels que les projets des Grands écosystèmes marins à travers l'Afrique, entre autres.

65. Les objectifs principaux des campagnes éco-systémiques ont également été expliqués, en mettant en exergue les différentes composantes éco-systémiques évaluées (régime hydrographique, échantillons de plancton, benthos, espèces pélagiques et démersales, habitat, etc.). Les ateliers de formation organisés sur l'analyse des données des campagnes et l'utilisation du logiciel Nansis ont été également signalés.

66. Pour faciliter la planification et l'analyse des informations provenant des campagnes éco-systémiques, un Groupe de travail sur la planification et l'analyse des campagnes éco-systémiques dans la région du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries a été établi et deux réunions ont déjà été organisées (à Dakar au Sénégal, en octobre 2010 et à Casablanca au Maroc, en mai 2011). Le groupe de travail est composé de scientifiques originaires des pays de la région et de scientifiques des pays qui mènent des campagnes dans la région. Le Groupe de travail a approuvé l'axe principal et les priorités en termes de collecte de données des campagnes scientifiques dans la région afin combler les principales lacunes observées, et un programme préliminaire des campagnes scientifiques à bord du N/R Dr. Fridtjof Nansen à conduire dans le cadre du projet sur le Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries ainsi que des programmes pour la compilation et l'analyse des données existantes et nouvelles.

67. Au cours des discussions qui ont suivi la présentation, le Sous-comité scientifique a apprécié les différentes activités réalisées en vue de faire avancer l'application de l'approche éco-systémique des pêches dans la région du COPACE. L'importance et l'utilité des cours universitaires ont été notées, et la continuation et l'extension de cette activité ont été encouragées. L'importance d'intégrer

l'AEP dans les cours d'aménagement des pêches au niveau national a été également soulignée. Des mises à jour sur le programme relatif à la formation des formateurs initiée dans le cadre du projet AEP ont également été sollicitées, ainsi que l'implication de ces formateurs aux cours universitaires et à d'autres programmes de formation. À cet égard, le Sous-comité scientifique a été informé que le matériel de formation serait mis à la disposition des partenaires, et que les pays ont été encouragés à utiliser ce matériel pour la préparation des cours de formation relatifs aux pêches. La participation des différents points focaux concernés par l'approche éco-systémique des pêches aux diverses activités liées au renforcement des capacités et aux petits projets a été évoquée, mais la nécessité de renforcer davantage ce mécanisme a été reconnue.

68. Suite à la demande d'une mise à jour du statut et du délai d'exécution du petit projet sur l'aménagement des ressources de petits pélagiques partagées au nord ouest de l'Afrique, il a été noté que ce projet était lié à la mise en œuvre du projet Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries, et que suite à un petit retard, les activités devraient commencer dans le courant de l'année.

69. L'importance des campagnes menées en vue de renforcer la base des connaissances de l'AEP a été notée, et à cet égard le manque d'une campagne approfondie dans la partie ouest du Golfe de Guinée depuis 2006 a été soulevé et des clarifications demandées sur la démarche à suivre pour bénéficier des campagnes du N/R Dr. Fridtjof Nansen. La nécessité d'avoir un cofinancement et des partenariats pour la conduite des campagnes scientifiques a été rappelée et il a été noté qu'à l'heure actuelle le partenaire principal dans le golfe de Guinée, le projet GCLME, est à présent dans une phase de transition et aucune campagne n'est donc programmée au cours de l'année à venir. Néanmoins, on espère que cette préoccupation pourrait être prise en considération au cours de la prochaine phase du projet. L'attention du sous-comité scientifique a été attirée sur l'intention de l'UMEOA de mener des campagnes dans les pays francophones dans la région. En même temps il a noté que de nombreux navires de recherche effectuent des campagnes dans la région, et il a été souligné la nécessité d'assurer que toutes les campagnes menées dans une région donnée soient planifiées et exécutées d'une manière coordonnée, y compris les analyses et l'exploitation des données fournies par le biais de diverses campagnes pour une analyse éco-systémique plus complète. Le Groupe de travail nouvellement créé sur la planification et l'analyse des campagnes éco-systémiques dans la région du CCLME a été cité comme exemple de cadre pertinent pour le traitement de ce problème afin d'assurer la coordination des activités, la normalisation des méthodes et l'analyse des données dans la région du COPACE.

## **VII. BASE DES DONNÉES DES CAPTURES DU COPACE - TENDANCES, RAPPORTAGE ET PROPOSITION POUR UNE RÉORGANISATION DES DIVISIONS STATISTIQUES DE PÊCHE DU COPACE**

70. La base de données des captures du COPACE qui est gérée par le Service des informations et des statistiques sur les pêches et l'aquaculture (FIPS) au nom du Comité, a été présentée dans le document COPACE/SCSVI/2011/6. Elle couvre une période de quatre décennies, de 1970 à 2009, et on peut y accéder sur le site web de la FAO et la consulter en ligne, par le biais de FISHSTAT+ ou du nouveau logiciel de FISHSTATJ.

71. De 2000 à 2009, la production totale des captures dans la région du COPACE (correspondant à la zone de pêche de la FAO 34—Atlantique du Centre-Est) a varié entre 3,2 et 4 millions de tonnes par an. Bien que les captures totales au cours des deux dernières années aient repris la tendance à la hausse après un fléchissement en 2006-2007, la tendance au cours de la décennie montre une baisse globale.

72. La proportion des captures totales réalisée par les Etats pêchant en haute mer a baissé de 30% en 2000 à 20% en 2009. Les 35 flottilles des Etats pêchant en haute mer pour lesquelles les statistiques de captures sont disponibles dans la base de données du COPACE pour la période 2000-2009 ont pêché principalement les thonidés (43% des captures globales dans la région du COPACE) et les petits

pélagiques tels que les chinchards et les maquereaux espagnols dans la division statistique “1.3-Sahara côtier”.

73. L'analyse des tendances des captures par les groupes d'espèces ISSCAAP a montré que deux groupes dominants “31-Flets, flétans, soles” et “57-Calmars, seiches, poulpes” ont baissé sensiblement au cours de la dernière décennie, alors que les groupes “33-Pêches côtières diverses” et “43-Homards, langoustes” augmentent depuis 2000. Les prises des crevettes ont atteint un maximum d'environ 75 000 tonnes par an en 2001-2003 mais ont chuté en 2008-2009 à environ 50 000 tonnes. Les captures du groupe “35-Harengs, sardines, anchois” ont remonté après la baisse enregistrée en 2007 à leur niveau moyen d'environ 1,75 millions de tonnes par an.

74. S'agissant des données de 2009, le nombre des pays riverains qui n'ont pas fourni des données a augmenté et par conséquent, les quantités à estimer par la FAO ont également augmenté pour atteindre presque 14% des captures totales dans la région du COPACE. Actuellement la base de données du COPACE sur les captures comprend des statistiques des captures pour 269 espèces. Pour l'ensemble de la région, 65,3% des captures totales pour la période 2007-2009 étaient au niveau des espèces mais quelques 8% sont toujours déclarées comme des ‘poissons marins non inclus ailleurs’.

75. Des données provenant des Etats pêchant en haute mer sont revérifiées et complétées par celles fournies par d'autres sources, c'est-à-dire des données disponibles dans la base de données de la CICTA et les bulletins de statistiques nationaux qui déclarent les prises des flottilles étrangères par Zone économique exclusive (ZEE). Par exemple, au cours de ces dernières années les données pour les Etats pêchant en haute mer qui ont opéré dans la division 3.1 et n'avaient pas déclaré leurs prises à la FAO étaient obtenues grâce aux bulletins publiés par le CIPA, en Guinée-Bissau.

76. La session précédente du Sous-comité scientifique avait proposé une réorganisation des divisions statistiques du COPACE. Trois options possibles pour cette réorganisation ont été présentées à la 19<sup>ème</sup> session du COPACE qui a demandé que la proposition soit évaluée lors de la prochaine session du Sous-comité scientifique pour avis lors de la prochaine session du COPACE.

77. Le Sous-comité scientifique a discuté les trois options et a évalué les avantages et les inconvénients d'une telle réorganisation. Il a pris note des faits suivants: a) les considérations biogéographiques sur lesquelles les divisions statistiques du COPACE ont été établies dans les années 1970 sont toujours valides; b) les séries de données datant de 40 ans incluses dans la base de données du COPACE, reconnues comme très utiles pour l'analyse des tendances, seraient sérieusement perturbées par une réorganisation des divisions statistiques; et c) certaines raisons pour lesquelles la réorganisation a été demandée (par exemple, la séparation des captures prises à l'intérieur et l'extérieur des ZEE, et l'enregistrement des captures non seulement par pavillon mais aussi par ZEE) peuvent être abordées de manière différente.

78. Sur la base de ces considérations, le Sous-comité a convenu de ne pas procéder à une réorganisation des divisions statistiques du COPACE. Mais il a recommandé à tous les pays qui ont pêché dans la région du COPACE à l'extérieur de leur propre juridiction de préciser également la ZEE où leurs captures ont été effectuées en plus de la déclaration des données par division statistique, de manière à incorporer des informations plus détaillées sur les lieux de capture.

## **VIII. APPUI DU PROJET FISHCODE/STF À L'AMÉLIORATION DE LA COLLECTE DES DONNÉES DE PÊCHE DANS LA RÉGION**

79. L'état d'avancement des activités du projet en Afrique de l'Ouest a été présenté dans le document COPACE/SCSVI/2011/7.

80. La stratégie de la FAO visant à améliorer l'information sur le statut et les tendances des pêches de capture a été présentée et discutée à la dix-septième session du COPACE en 2004. En

octobre 2006, les activités du projet FishCode-STF proposées pour l'Afrique de l'Ouest ont été discutées à la 18ème session du COPACE. Le COPACE a demandé à la FAO d'aider les pays membres du COPACE dans la mise en œuvre de la stratégie-STF de la FAO. Les activités du programme FAO FishCode-STF en Afrique de l'Ouest ont été appuyées par l'ASDI et depuis 2007 les activités suivantes ont été mises en œuvre:

- Identification des questions majeures et examen des moyens d'améliorer la collecte de données à travers deux ateliers sous-régionaux organisés en collaboration avec le CPCO et la COREP.
- Conduite d'enquêtes cadres au Bénin, au Togo, au Liberia, en Guinée, en République Démocratique du Congo, au Congo et en Côte d'Ivoire.
- Conduite d'études pilotes sur l'implication des pêcheurs dans la collecte de données et dans l'immatriculation des pirogues au Ghana et au Cameroun.
- Mise en place d'un Groupe de travail *ad hoc* sur les statistiques de pêche pour le CPCO et organisation de deux réunions à cet effet.
- Organisation d'un cours régional de formation de 10 jours portant sur les enquêtes basées sur les échantillons et les statistiques de pêche en collaboration avec le Département de l'Océanographie de l'Université du Ghana, Legon, à Accra, avec la participation de 50 personnes.

81. Pendant la deuxième phase qui commencera en janvier 2012, le projet continuera à appuyer l'effort d'améliorer la collecte des données sur la pêche dans un certain nombre de pays. Les activités au cours de cette phase seront concentrées sur le renforcement des capacités (formation) et la redéfinition des systèmes de collecte des données de pêche artisanale, afin de les rendre durables et plus fiables statistiquement.

82. Les résultats des enquêtes cadres appuyées par le projet FAO FishCode STF ont montré que dans la zone COREP/CPCO, 58% des pirogues sont monovalentes (utilisant un seul engin de pêche pendant toute l'année); 26% des pirogues sont multi-engins (utilisant deux ou plusieurs engins simultanément pendant toute l'année) et 16% sont polyvalentes (changeant d'engins de pêche pendant toute la saison). Les enquêtes cadres ont montré en plus qu'il y a une différence sensible de caractéristiques au niveau des engins de pêche selon qu'ils sont utilisés par une pirogue motorisée ou non motorisée: les engins de même type sont toujours plus grands, et davantage d'unités sont utilisées à bord des pirogues motorisées. Dans ce cas on peut s'attendre à ce que la CPUE soit différente. Il est donc recommandé que pour les pêches artisanales la pirogue et non l'engin de pêche soit le point d'entrée pour la collecte et l'analyse des données.

83. À cet égard, FIRMS et le projet vont œuvrer à apporter des corrections nécessaires aux inventaires. Ces inventaires semblent être fondés sur l'engin de pêche et pour assurer la cohérence le point d'entrée devrait être la pirogue. D'un point de vue pratique les inventaires peuvent être facilement modifiés en ajoutant une colonne, indiquant le type et le numéro de la pirogue à laquelle un engin/une pêcherie est attaché(e).

84. Le Sous-comité scientifique a recommandé :

- Davantage d'appui soit apporté à l'amélioration de la collecte de données sur la pêche artisanale et que les activités soient élargies pour inclure la zone de la CSR.
- Les bases de données régionales/nationales et l'échange d'informations sur les espèces soit effectués selon la liste ASFIS et qu'une liste sur les navires et engins de pêche soit élaborée en fonction de la classification CWP.
- Des informations plus détaillées sur les pirogues soient incluses dans les inventaires des pêches.

## **IX. PROGRAMME DU TRAVAIL AU NIVEAU DE LA RÉGION – GROUPES DE TRAVAIL ET ACTIVITÉS**

85. Des informations sur les futurs travaux de recherche des Groupes de travail ont été fournies au cours des sessions des Groupes de travail respectifs.

86. Le Sous-comité scientifique a approuvé la session des Groupes de travail proposée pour la prochaine période inter-sessionnelle. La réunion du Groupe de travail sur les stocks démersaux dans la région sud du COPACE est prévue pour novembre 2011 (lieu à confirmer). Conjointement avec cette réunion l'utilisation de méthodes alternatives « manque de données » pour l'évaluation sera examinée.

87. Le Groupe de travail sur les petits pélagiques dans la région nord du COPACE devrait se réunir en mai 2012 au Sénégal, il reste pour les partenaires à confirmer la poursuite des dispositions financières existantes.

88. Provisoirement, une réunion du Groupe de travail sur les petits pélagiques du COPACE-Sud est prévue pour la deuxième moitié de l'année 2012 et une réunion du Groupe de travail sur les poissons démersaux du COPACE-Nord devrait se tenir au début de l'année 2013.

## **X. AUTRES QUESTIONS**

### **A) RAPPORTS DES ACTIVITÉS DES AUTRES PROJETS/PROGRAMMES DANS LA RÉGION DU COPACE**

#### *i. Projet AEP-Nansen*

89. Les activités relatives au Projet « Renforcement de la base des connaissances pour et la mise en œuvre d'une approche éco-systémique des pêches marines dans les pays en développement (EAF Nansen, GCP/INT/003/NOR) » menées au cours de ces dernières années ont été présentées.

90. À cet égard, l'appui du projet EAF-Nansen aux activités globales relatives à l'AEP a été souligné, y compris la contribution au développement de la boîte à outils AEP, qui devrait être disponible bientôt par le biais d'un portail web dédié, et le travail relatif à l'élaboration d'indicateurs de l'AEP destinés à traiter les aspects écologiques, humains et de gouvernance. Un atelier des experts sur les indicateurs de données des campagnes a été organisé récemment, et les résultats de cette réunion fourniront des lignes directrices sur la conduite des campagnes portant sur l'écosystème.

91. Le projet EAF-Nansen a été le soutien principal des différents groupes de travail du COPACE organisés durant la période intérimaire depuis la dernière réunion du Sous-comité scientifique. Un cours de formation portant sur l'évaluation des stocks a été organisé en collaboration avec la Commission de l'océan Indien du sud-ouest (SWIOFC) et le Projet de l'océan Indien du sud-ouest (SWIOFP) en 2010, et un cours similaire est prévu pour la région nord du COPACE en 2011 conjointement avec le projet CCLME. Le projet EAF-Nansen apporte également ses appuis aux navires de recherche régionaux et à la conduite des campagnes avec les navires régionaux, et se concentre actuellement sur le nord-ouest de l'Afrique. Des réunions du Groupe de planification des campagnes acoustiques menées au large de l'Afrique Nord-Ouest ont été organisées et un appui technique fourni aux pays utilisant des navires de recherche.

92. En outre, le Sous-comité scientifique a été informé que la phase actuelle du projet EAF-Nansen tire à sa fin cette année et que le projet entrera dans une deuxième phase avec une période de transition de 2-3 ans pour permettre la rénovation du N/R Dr Fridtjof Nansen.

93. La deuxième phase sera une continuation des activités de la phase actuelle avec un accent particulier sur le changement climatique, l'utilisation des données issues des campagnes pour la

gestion, le renforcement des capacités institutionnelles en matière de gestion des pêches et les plans d'aménagement à l'échelle sous-régionale.

94. S'agissant des travaux menés sur les indicateurs de campagnes relatifs à l'AEP, l'attention a été attirée sur la Directive concernant le cadre stratégique marin de l'Union européenne et il a été recommandé de la consulter pour l'élaboration des indicateurs de campagne.

*ii. SIDA-Afrique*

95. Le programme SIDA-Afrique a été présenté aux membres du Sous-comité scientifique. Ce programme actuellement dans sa phase initiale, est d'une durée totale de 5 ans, y compris la phase actuelle de 2011. Dans le cadre de la première phase deux réunions des parties prenantes ont été tenues (à Midrand, Afrique du Sud, en mai 2011 et à Addis Ababa, Ethiopie, en juillet 2011), et une troisième réunion est prévue pour fin septembre 2011. Ces consultations devraient servir à définir les priorités et à établir des partenariats pour l'exécution du projet.

96. Le Programme SIDA-Afrique vise à renforcer les capacités et les efforts déployés au niveau régional en vue de développer et de mettre en œuvre de meilleurs systèmes de gouvernance, des cadres politiques et instruments capables de renforcer la contribution des pêches et de l'aquaculture à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire d'une manière durable et efficace économiquement. Plus précisément, le Programme soutiendra le développement et la mise en œuvre d'une Stratégie détaillée relative à la réforme du secteur des pêches en Afrique (CAFRS) mise en avant dans le cadre du Programme Détaillé du Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) du NEPAD et des recommandations formulées récemment par la Conférence des Ministres Africains des Pêches et de l'Aquaculture (CMAPA).

97. Le Programme comprend trois composantes portant sur trois résultats principaux:

- Renforcement de la gouvernance à plusieurs niveaux, de la cohérence des politiques et de l'intégration économique
- Gestion responsable à travers l'Approche éco-systémique des pêches (AEP) et de l'aquaculture (AEA)
- Amélioration des plans et politiques d'adaptation au changement climatique.

98. Au cours des discussions qui ont suivi la présentation, une clarification sur l'approche adoptée pour assurer la création des partenariats et la coordination entre les différentes initiatives a été fournie en ce qui concerne le rôle des consultations des parties prenantes visant à parvenir à un accord sur les priorités et responsabilités. En outre, les participants ont été informés de l'établissement d'un lien entre le projet et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (NPCA), et leur rôle de facilitation de l'intégration entre les Communautés économiques régionales (CER) et les Organisations régionales des pêches (ORP) dans les différentes régions.

*iii. Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (CCLME)*

99. Le Sous-comité scientifique a été informé du statut actuel du projet CCLME. Les activités et les progrès réalisés au cours de la phase d'exécution ont été présentés ainsi que les objectifs des composantes principales du projet.

100. Le projet dont le siège est à Dakar, a officiellement démarré le 1<sup>er</sup> avril 2011 et les activités se sont concentrées sur la mise en place des bases nécessaires à rendre le projet opérationnel, notamment l'établissement de l'Unité Régionale de Coordination, des équipes nationales des pays participant au projet CCLME, de relations de travail avec tous les partenaires, et l'organisation et le suivi de l'atelier de démarrage du CCLME et la première réunion du Comité de Pilotage du projet CCLME.

101. Un site internet bilingue du CCLME a été créé ([www.canarycurrent.org](http://www.canarycurrent.org)). Trois bulletins d'information ont été publiés. En 2011, les activités relevant de la Composante 1 (Processus pays) ont porté sur l'initiation du développement de l'Analyse diagnostique transfrontalière (ADT) à travers l'organisation de réunions de groupes de travail et de formation sur les processus de l'ADT et le Plan d'action stratégique (PAS). Au niveau national, les pays sont en train d'établir leurs Comités interministériels nationaux (CIN) pour coordonner les activités du CCLME.

102. Les activités liées à la composante 2 (Ressources marines vivantes) se sont concentrées sur l'établissement de liens avec les partenaires du projet, principalement en ce qui concerne les projets de démonstration, sur l'organisation des campagnes éco-systémiques à l'aide du N/R Dr Fridtjof Nansen qui auront lieu dans la région du CCLME en 2011 et sur le lancement des activités du projet de démonstration notamment sur les petits pélagiques. Un accord spécifiant les activités à mettre en œuvre par IUCN-PARTAGE au nom du projet CCLME en 2011 a été élaboré et signé.

103. Les activités liées à la composante 3 (Biodiversité, habitat et qualité de l'eau) ont concerné la mise à jour du plan de travail sur les mangroves et les contacts établis avec les partenaires pour élaborer des activités conjointes sur les AMP.

*iv. Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée (GCLME)*

104. Les activités récentes liées aux pêches du projet GCLME ont été présentées. La première étape du projet prendra fin en avril 2012; des questions clés issues des impacts observés à l'aide de la méthodologie de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière en matière d'eau au niveau international ont été identifiées. Par la suite, le projet a élaboré le Plan d'action stratégique (PAS) qui définit un plan d'action pour traiter les questions clés, à savoir la pollution, l'érosion côtière, la surexploitation des pêches et la perte d'habitat. Le PAS est le document de planification de base et il a reçu la pleine approbation politique des Etats membres, de la Guinée-Bissau au nord ouest à l'Angola au sud. Le projet de mise en œuvre du PAS, en cours d'élaboration, envisage l'implication de la FAO en tant que nouvelle agence GEF pour soutenir la mise en œuvre du projet GCLME.

105. Les participants ont été informés des activités du projet concernant les plans d'aménagement des pêcheries et la gestion de l'écosystème. Il a été suggéré que le Sous-comité du COPACE, la Commission européenne (CE) ou la FAO puissent considérer la démonstration du logiciel sur les modèles éco-systémiques ECOSIM et ECOPATH à la prochaine réunion afin que les participants puissent voir qu'il fonctionne bien. Une publication sur la production et la mise en œuvre des plans d'aménagement et d'autres publications relatives aux accords d'accès dans le domaine des pêches en Afrique de l'Ouest et un manuel de formation à bord d'un navire ont été distribués au cours de la réunion.

*v. Agence de gestion et de coopération entre le Sénégal et la Guinée-Bissau (AGC)*

106. Le sous-comité scientifique a été informé des activités de l'Agence de gestion et de coopération entre le Sénégal et la Guinée-Bissau (AGC), notamment en ce qui concerne les résultats du projet d'évaluation des stocks démersaux et pélagiques côtiers dans la zone maritime commune, mis en œuvre en 2008 avec l'appui financier de l'Agence Espagnole de Coopération. Trois campagnes d'évaluation ont été ainsi réalisées en saison chaude par les scientifiques du Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT) du Sénégal, du Centro de Investigação Pesqueira Aplicada (CIPA) de la Guinée Bissau et de l'Instituto Espanol d'Oceanografia (IEO) de l'Espagne à bord du navire de recherche N/R Itaf Dème du CRODT.

107. Pour disposer d'informations plus pertinentes sur les stocks, le Sous-comité scientifique a encouragé l'AGC à lier les campagnes d'évaluation à la campagne régionale.

**B) RAPPORT DES ACTIVITES DES ORGANISATIONS DE RECHERCHE OU DES GROUPES SCIENTIFIQUES DANS LES PAYS MEMBRES DU COPACE**

108. Il a été noté qu'aucun nouveau travail de recherche n'a été mené dans le cadre de la gestion des stocks et concernant les problèmes liés aux données statistiques en matière de pêche dans les pays.

**C) EXAMEN DE L'ETAT DES RESSOURCES**

109. Le Sous-comité scientifique a été informé que la FAO est présentement en train de mettre à jour le Document technique 457 « Examen de l'état des ressources halieutiques marines » dont la dernière publication remonte à 2005, en vue de le diffuser avant la fin de l'année. La structure de la publication et la méthodologie utilisée pour l'élaboration des chapitres et l'analyse faite ont été présentées. Les membres du Sous-comité scientifique ont été invités à fournir des commentaires sur le chapitre préliminaire sur le COPACE qui avait été mis à leur disposition avant la fin de la session.

**XI. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE PRÉSIDENT**

110. Le Sous-comité a élu à l'unanimité M. Kossi Sedzro du Département des pêches du Togo comme Président et M. Saïd Benchoucha de l'Institut national de recherches halieutique du Maroc comme Vice-Président.

**XII. LIEU ET DATE DE LA SEPTIÈME SESSION**

111. L'Espagne a proposé d'abriter la septième session du Sous-comité scientifique au nouveau Centre Océanographique de l'Institut espagnol d'Océanographie (IEO) à Tenerife (Canaries). Le Directeur Général en consultation avec le pays hôte fixera la date.

**XIII. ADOPTION DU RAPPORT**

112. Le rapport de la sixième session du Sous-comité scientifique du COPACE a été adopté le 9 septembre 2011.